

AE Allianz Global Equity

I. Informations sur AE Allianz Global Equity

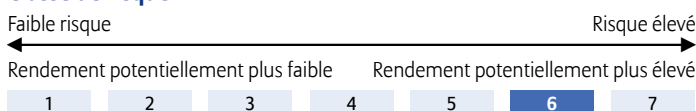
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Global Equity** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant sur les marchés d'actions internationaux, tout en ciblant en particulier les valeurs pour lesquelles le gestionnaire financier estime avoir un potentiel de croissance des bénéfices supérieur à la moyenne et/ou présenter des valorisations attrayantes. Dans le but de générer un rendement supplémentaire, le gestionnaire financier peut également contracter des risques de change distincts sur les devises des États membres de l'OCDE, quand bien même le fonds ne détiendrait aucun actif libellé dans lesdites devises.

Classe de risque



Durée conseillée

8 ans

Date de création

17/03/2014

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La volatilité des actions présentes dans le fonds peut engendrer des pertes non seulement sur l'évolution des cours mais également des devises étrangères s'agissant d'un fonds mondial.

Performance (%)¹

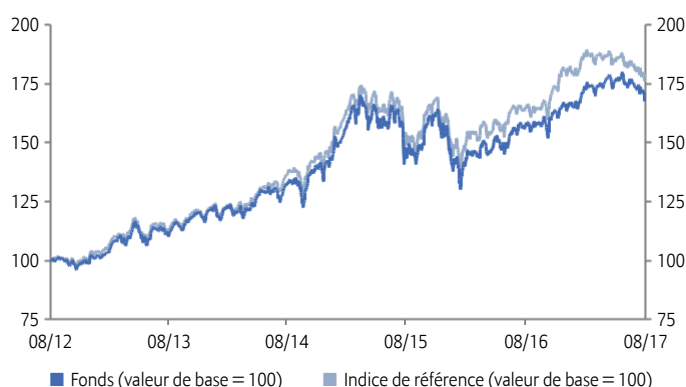
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	4,77	-1,31	-2,77	-0,73	8,14	27,99	8,57	-	-	-	-	-	9,78	3,69	35,35 €
Indice de référence	0,66	-0,69	-2,64	-3,65	8,84	31,66	9,60	-	-	-	-	-	10,42	10,73	

II. Informations sur Allianz Global Equity - EUR

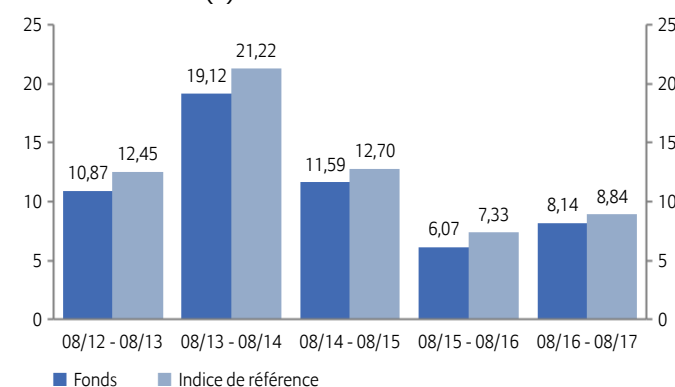
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014
Fonds	71,47	11,39	14,18	23,28	17,06
Indice de référence	79,47	12,41	14,05	21,20	19,50

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,51	-1,02
Alpha (%)	-0,11	-0,17
Bêta	1,11	1,11
Coefficient de corrélation	0,95	0,95
Ratio d'information	-0,12	-0,26
Ratio de Sharpe	0,68	0,98
Ratio de Treynor	0,08	0,10
Tracking error (%)	4,40	3,94
Volatilité (%)	13,69	11,69

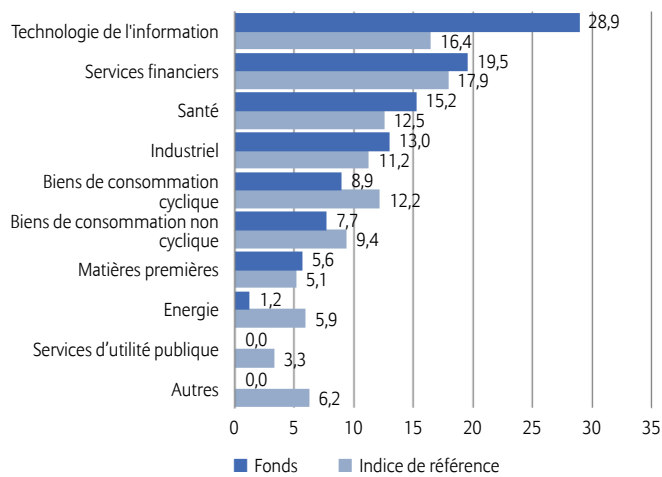
Notation Morningstar™ Allianz Global Equity - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/07/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

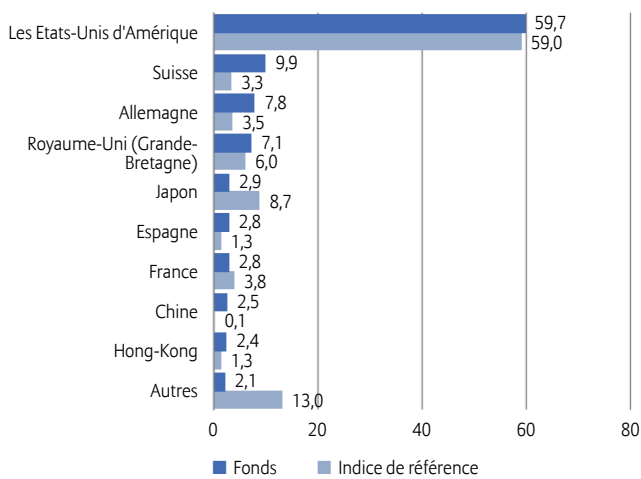
Répartition sectorielle (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ALLIANZ GLB SM CAP EQ-IT	3,84
UNITEDHEALTH GROUP INC	3,53
MICROSOFT CORP	3,00
PRICELINE GROUP INC/THE	2,80
VISA INC-CLASS A SHARES	2,66
AMADEUS IT GROUP SA	2,55
PRUDENTIAL PLC	2,53
ECOLAB INC	2,40
TENCENT HOLDINGS LTD	2,26
UNILEVER PLC	2,20
Total	27,77

Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Haut potentiel de performance à long terme sur les actions.
- + Possibilité de gain de change pour les catégories d'actions non couvertes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Possibilité de perte de change pour les catégories d'actions non couvertes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI World Total Return (Net)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH - Frankfurt
Date de création	04/06/2007



Gestionnaire de fonds

Lucy MacDonald
(depuis le 04/06/2007)

Commentaire du gestionnaire

Dans l'ensemble, la performance du fonds s'explique principalement par notre surpondération du secteur informatique, associée à l'effet de la sélection de titres dans les secteurs de la santé et des biens de consommation de base. Notre sélection aux États-Unis et au Japon a également contribué à la performance. Agilent Technologies, un fabricant de matériel médical et scientifique, s'est distingué sur la période en générant la meilleure performance individuelle du portefeuille. L'entreprise a été soutenue par une croissance robuste au sein de ses trois divisions principales, dépassant ce faisant son chiffre d'affaires du troisième trimestre et affichant des bénéfices supérieurs aux attentes, malgré une concurrence assez rude. Keyence a également bien performé dans le sillage de la publication de résultats positifs fin juillet. Les chiffres de l'entreprise pour le premier trimestre font état d'une forte hausse de la demande, toutes divisions confondues, ainsi que d'un important potentiel de croissance à l'international. En tant que leader de la fabrication de capteurs, d'instruments et de systèmes de mesure ainsi que de systèmes de vision, l'entreprise continue de tirer profit du développement de l'automatisation au sein du secteur industriel et de l'Internet des objets. En revanche, le portefeuille a été principalement pénalisé par sa position sur Priceline, suite à la publication de prévisions inférieures aux attentes pour le troisième trimestre. La sélection de titres au sein du secteur des biens de consommation discrétionnaire a également coûté de la performance, en particulier notre position sur WPP, qui a généré la plus mauvaise performance du portefeuille. En effet, l'entreprise du secteur de la publicité et du marketing rencontre plusieurs difficultés structurelles (qui touchent également ses concurrents), notamment la baisse des dépenses publicitaires de ses clients du segment des produits de grande consommation. En conséquence, les chiffres du deuxième trimestre sont ressortis en-deçà des anticipations, qui avaient déjà été réduites, tandis que l'entreprise a également revu à la baisse ses perspectives pour l'année complète.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, UK Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 199 Bishopsgate, London EC2M 3TY, Royaume-Uni – Tél. : +44 20 7859 9000. www.allianzgi.com

